

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 24 juin 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/06/24-1/03

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

42149188

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 01/07/2011

Réception Préfet : 01/07/2011

Publication RAAD : 01/07/2011

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire, Environnement et Agriculture
Rapporteur : CAPARROY Bertrand

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : CIBIER Christian

OBJET : Projets de contrats ruraux.

Les propositions qui suivent relèvent du programme "Contrats communaux". Elles portent sur 12 projets de contrats ruraux avec les communes de Jaignes, Coubert, Pierre Levée, Favières-en-Brie, Chalautre-la-Grande, Chenoise, Condé-Sainte-Libiaire, Mouy-sur-Seine, Ussy-sur-Marne, Varreddes et les Syndicats Intercommunaux de Regroupement Pédagogique de Citry/Méry-sur-Marne/Nanteuil-sur-Marne et de Villiers-sous-Grez/Recloses. L'ensemble représente une individualisation de crédits de 1 505 893,55 € sur les autorisations de programme 2010 et 2011.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération est n°1/02 du 28 janvier 2011 du Conseil Général,

VU la délibération N° 7/01 du Conseil général en date du 28 janvier approuvant le budget du Département pour l'année 2011.

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les projets de contrats ruraux suivants :

- deuxième contrat rural de la commune de Jaignes,
- deuxième contrat rural de la commune de Coubert,

- deuxième contrat rural de la commune de Pierre Levée,
- deuxième contrat rural de la commune de Favières-en-Brie,
- deuxième contrat rural du SIRP Citry/Méry-sur-Marne/Nanteuil-sur-Marne,
- deuxième contrat rural du SI Villiers-sous-Grez/Recloses,
- troisième contrat rural de la commune de Chalautre-la-Grande,
- troisième contrat rural de la commune de Chenoise,
- troisième contrat rural de la commune de Conde-Sainte-Libaire,
- troisième contrat rural de la commune de Mouy-sur-Seine,
- troisième contrat rural de la commune d'Ussy-sur-Marne,
- troisième contrat rural de la commune de Varreddes,

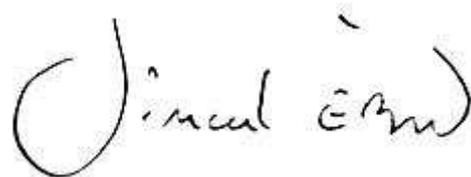
Article 2 : d'attribuer des subventions pour un montant total de **1 505 893,55 €** au titre des projets de contrats ruraux mentionnés à l'article 1^{er} de la présente décision, de la manière suivante :

- **105 000 €** au profit de la commune de Jaignes,
- **129 500 €** au profit de la commune de Coubert,
- **105 000 €** au profit de la commune de Pierrelevée,
- **129 500 €** au profit de la commune de Favières-en-Brie,
- **266 785,75 €** au profit du SIRP Citry/Méry-sur-Marne/Nanteuil-sur-Marne,
- **68 118,75 €** au profit du SIRP Villiers-sous-Grez/Recloses,
- **105 000 €** au profit de la commune de Chalautre-la-Grande,
- **129 500 €** au profit de la commune de Chenoise,
- **129 500 €** au profit de la commune de Conde-Sainte-Libaire,
- **105 000 €** au profit de la commune de Mouy-sur-Seine,
- **105 000 €** au profit de la commune d'Ussy-sur-Marne,
- **127 989,05 €** au profit de la commune de Varreddes,
- de prélever, pour la commune de Coubert et le SI Villiers-sous-Grez/Recloses, ces crédits à hauteur de 197 618,75 € sur le programme « Contrats communaux », opération « Contrats ruraux 2010»,
- de prélever, pour les autres communes et syndicats, ces crédits à hauteur de 1 308 274,80 € sur le programme « Contrats communaux », opération « Contrats ruraux 2011»

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer ces projets avec chacune des communes ou groupements de communes mentionnés à l'article 1^{er} de la présente délibération, au nom du Département,

Adopté à l'unanimité

LE PRÉSIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ